



## LE SERVICE SOCIAL

Valoriser ses potentiels et développer son autonomie

### L'équipe :

- Responsable de service
- Assistantes de service social
- Secrétaire médico-sociale
- Conseillère en Economie Sociale et Familiale

L'objectif du service social est de favoriser l'émergence et la réussite du projet de la personne accueillie.

### SES MISSIONS

- Accompagner la personne dans les différents domaines de la vie quotidienne,
- Renforcer son autonomie,
- Faire le lien entre les différents professionnels du CRIP et les partenaires extérieurs.

### LES MOYENS

- Accompagnement social individualisé concernant les problématiques liées à la santé, au logement, à la famille, à la gestion administrative, budgétaire...

Chaque personne, peut rencontrer l'assistante de service social pour identifier ses attentes et déterminer avec elle le plan d'intervention, si nécessaire.

L'assistante de service social, par une démarche de valorisation et de mobilisation de la personne, l'accompagne afin de lever les freins potentiels pouvant nuire au bon déroulement de la formation.

- Interventions sociales collectives.
- Informations sociales et juridiques, budget, parentalité, prévention du surendettement, consommation, vie pratique sont des exemples d'ateliers visant à autonomiser les personnes en fonction de leurs besoins.
- Participation aux réunions de synthèse du projet personnalisé, avec les responsables de formation, formateurs, médecins, psychologues, chargés d'insertion professionnelle et référents.

**CENTRE DE REEDUCATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

435 avenue Georges Frêche – CS 10010 – 34173 CASTELNAU LE LEZ CEDEX

Tel : 04.67.33.18.00 - Fax : 04.67.33.18.30 – Email : [contact.crip@ugecam-oc.cnamts.fr](mailto:contact.crip@ugecam-oc.cnamts.fr)

Site Web : [www.crip-34.fr](http://www.crip-34.fr)

Q-ENR-SERVICE SOCIAL - 04 – janvier 2018